PROCÈS-VERBAL DE LA DIX-HUITIEME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'ACLAM, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE

LE 16 OCTOBRE 2026, À 10 H 00

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

PRÉNOM ET NOM	CATÉGORIE DE MEMBRES
Carolane April	Membre partenaire
Lise Arsenault	Membre partenaire
Marie-Pier Bisson-Côté	Membre partenaire
Christian Cardin	Membre école
Kassandra Couture	Membre école
Manon Deschênes	Membre individu
Alexandrine Fortin	Membre partenaire
Dave Fortin	Membre partenaire
Julie Gagnon	Membre partenaire
Stephan Huard-Zamorano	Membre école
Thomas Guillemette	Membre individu
Elizabeth Joyal	Membre partenaire
Karine Lamarche	Membre école
Mégane Larochelle	Membre école
Sylvie LaSalle	Membre individu
Kathleen Lavigne	Membre partenaire
Marco Lavoie	Membre individu
Jasmine Marin	Observateur - ACLAM
Hélène Martin	Observatrice - ACLAM
Félix Morand	Membre école
Jean-François Pelletier	Membre individu
Mélanie Robitaille	Membre partenaire
Meg Sévigny	Membre partenaire
Chantal Tardif	Membre partenaire
Gabrielle Thériault	Observatrice - ACLAM
Frédéric Therrien	Membre partenaire
Élyse Vézina	Membre partenaire

PROJET

0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Hélène Martin, directrice générale, souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle fait également la constatation de l'atteinte du quorum.

Article 15 : QUORUM
Le quorum aux assemblées des membres est constitué des membres présents.

1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation respecte le délai de 30 jours prévu aux règlements généraux d'ACLAM.

2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE

Il est demandé de nommer une personne à la présidence et au secrétariat pour l'assemblée.

Après quoi, il est :

Proposé par : Dave Fortin
Appuyé par : Jean-François Pelletier

RAGA 26.10.16.01
« que Marco Lavoie et Gabrielle Thériault agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée. »
ADOPTÉE

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-présidente fait une lecture de l'ordre du jour.

Après quoi, il est :

Proposé par : Chantal Tardif
Appuyé par : Félix Morand

RAGA 26.10.16.02
« que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »
ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES TENUE LE 17 OCTOBRE 2025

Marco Lavoie informe les membres que le procès-verbal a été déposé par courriel. Aucun suivi n'est demandé. Considérant que l'ensemble des membres ont reçu, à l'avance, le procès-verbal de la dernière assemblée, Marco Lavoie ne procède pas à la lecture de celui-ci.

Après quoi, il est :

Proposé par : Sylvie LaSalle
Appuyé par : Manon Deschênes

RAGA 26.10.16.03
« que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle ayant eu lieu le 17 octobre 2025 soit adopté tel que présenté. »
ADOPTÉE

PROJET

5. MOT DU PRÉSIDENT

Marco Lavoie fait la lecture du *Mot du président* qui se retrouve dans le Rapport annuel 2025-2026 d'ACLAM.

6. AFFAIRES FINANCIÈRES

6.1 États financiers audités

Hélène Martin, directrice générale, procède à la lecture et à l'explication des états financiers tels que présentés par la firme comptable Groupe RDL. Les états financiers ont été adoptés par le conseil d'administration le 16 septembre 2026.

6.2 Firme pour l'audit financier

Hélène Martin explique avoir procédé à un appel d'offres pour la réalisation des états financiers en 2024-2025, et ce, pour les exercices financiers suivants : 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028. Le Groupe RDL avait été sélectionné. La décision de nommer l'auditeur indépendant revient aux membres.

Après quoi, il est :

Proposé par : Kassandra Couture
Appuyé par : Sylvie LaSalle

RAGA 26.10.16.04
« que le Groupe RDL réalise l'audit d'ACLAM pour l'année financière allant du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027. »
ADOPTÉE

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS

Hélène Martin présente le rapport annuel pour les activités ayant eu lieu en 2025-2026.

PROJET

8. ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hélène Martin informe les membres que tous les membres du conseil d'administration sortant souhaitaient se représenter pour un nouveau mandat. De plus, aucune candidature éligible n'a été reçue.

Après quoi, il est :

Proposé par : Lise Arsenault
Appuyé par : Kassandra Couture

RAGA 26.10.16.05
« que les personnes suivantes soient nommées sur le conseil d'administration d'ACLAM : Manon Deschênes, Tania Genzardi, Thomas Guillemette, Marco Lavoie et Frédéric Therrien. »
ADOPTÉE

9. AFFAIRES NOUVELLES

Hélène Martin informe les membres présents que des appels de candidatures seront lancés pour le Rendez-vous panquébécois (2029-2030 et 2031), le Rendez-vous Improvincial (2027 – 2028 et 2029) et le Colloque pour des écoles expressives (2029).

La planification stratégique 2026-2031 sera aussi déposée au cours des prochains mois.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus de point à l'ordre du jour, il est :

Proposé par : Kassandra Couture

RAGA 26.10.16.06
« que la réunion soit levée.»
ADOPTÉE

Marco Lavoie
Président

Gabrielle Thériault
Secrétaire d'assemblée

PROJET